

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 22 février 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Catherine PILA - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Martial ALVAREZ - Philippe GINOUX représenté par Nicolas ISNARD - Roland MOUREN représenté par Laurent SIMON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Serge PEROTTINO - Henri PONS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS-013-15513/24/BM

■ Approbation du lancement d'une démarche de préfiguration d'un programme d'événements autour du thème de l'eau 86793

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'eau représente pour le territoire métropolitain de nombreux enjeux. Au-delà de la morphologie de ses paysages façonnés par la Durance, le Rhône, l'Huveaune, le canal de Provence, l'étang de Berre, ... et bien évidemment la Méditerranée, Aix-Marseille Provence construit son développement en intégrant des défis d'irrigation, de préservation des ressources aquatiques, de protection des zones humides, de production d'énergie, d'aménagement du littoral, d'accès à la mer, et de développement de filières économiques et scientifiques. Ces nombreux défis ont fait émerger des expertises, des talents, des entreprises, des projets qui permettent non seulement de préparer l'avenir avec confiance mais aussi de faire rayonner notre territoire à l'international avec des excellences et des innovations qui produisent des emplois et de la valeur ajoutée qui s'exporte.

Les enjeux climatiques ont considérablement renforcé l'urgence de très nombreux défis en relation directe avec la question de l'eau. Si les acteurs publics, les entreprises et un grand nombre d'associations sont déjà engagés pour concevoir et mettre en œuvre des solutions, il reste une grande marge de progression dans la prise de conscience et l'évolution des comportements du quotidien qui conditionne le passage à l'échelle. Economiser l'eau, protéger les ressources et préserver les milieux aquatiques sont des défis qui nécessitent un engagement individuel et collectif des tous les habitants.

4^{ème} opus d'évènements originaux à dimension métropolitaine après Marseille-Provence 2013, MP Culture – Quel amour et Marseille Provence Gastronomie, il est proposé d'engager la préparation d'un programme autour du thème de l'eau destiné à tous les habitants. Afin de couvrir un large éventail de défis et de toucher toutes les sensibilités, ce programme pourrait être construit autour d'une forte dimension culturelle. Il couvrirait également une dimension économique et sociale avec des salons professionnels, des forums de l'emploi, des rencontres de l'innovation sur le thème de l'eau douce et de la mer. Il laisserait une grande place aux enjeux pédagogiques et de sensibilisation avec une programmation de projets et d'évènements destinés aux jeunes. Enfin, le territoire pourrait bénéficier de cette dynamique collective pour le faire rayonner, renforcer son image et son attractivité avec des temps forts à impact médiatique.

Ce programme, à vocation pérenne, sera organisé en 2025 avec les acteurs économiques et culturels dans le cadre de l'année de la Mer annoncée à l'échelle nationale par le Président de la République qui fera de 2025 une année consacrée à la biodiversité et aux climats, aux acteurs économiques et culturels du territoire. Il s'inscrira également en résonance de la décennie internationale d'actions proclamée par l'organisation des nations unies sur le thème de « L'eau et le développement durable » (2018-2028).

Si l'impulsion de ce projet est métropolitaine, il est proposé d'en partager le pilotage, la réalisation et le financement avec des partenaires publics et privés.

Pour engager la construction de ce programme événementiel, il est proposé d'engager une démarche de préfiguration dont les objectifs seraient de proposer un budget prévisionnel, une solution de portage permettant à une équipe dédiée de concevoir et d'engager la production ou la coproduction des événements.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où il le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article unique :

Est approuvé le lancement d'une démarche de préfiguration d'un programme d'événements autour du thème de l'eau.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué,
Culture et équipements culturels

Daniel GAGNON